

L'école Jean Raine

L'école Jean Raine accueille les enfants à partir de 3 ans jusqu'au CM2.

Inscription : Vous devez prendre rendez-vous auprès de la directrice avec :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Le carnet de vaccinations



Accueil : En maternelle, les modalités d'entrée seront décidées avec l'équipe pour une meilleure adaptation de votre enfant.

Equipe : L'équipe pédagogique de cette petite école est composée de 7 enseignants dont la directrice ainsi que 2 ATSEM et des AESH. Deux intervenants municipaux en musique et en sport viennent la renforcer.

Projet pédagogique : L'école développe de la maternelle au CM2 un projet commun pour favoriser l'autonomie. Une attention particulière est apportée à la mise en place de parcours scolaires adaptés dans un cadre de fonctionnement propice au travail et à la réussite de chacun.

Mme Jacqueline Martinez
04.78.43.30.58
ce.0690856f@ac-lyon.fr

Accompagnement Scolaire et Culturel

NOUVEAUTÉ 2024

Qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif d'accompagnement est destiné à offrir l'appui et les ressources dont un enfant a besoin pour réussir à l'école. Il permet de renforcer son autonomie notamment dans les devoirs, de susciter son intérêt pour l'apprentissage tout en favorisant son implication dans la vie culturelle.



Pour qui ?

Les groupes d'enfants sont constitués en collaboration avec l'équipe enseignante. Les familles sont ensuite contactées par l'animatrice qui fait une proposition d'ateliers. Les familles qui acceptent doivent s'engager lors d'un entretien d'inscription.

Quand ?

Des ateliers d'une durée d'1h30 chacun, après la classe peuvent être proposés et seront intégralement financés par la mairie et donc gratuits pour les familles.

Mme Emilia Manhaudier
rochetaillee.ASC@gmail.com



Le midi

Restaurant scolaire

Les mercredis de Fleurieu

Ecole Jean Raine

Accompagnement Scolaire et Culturel



Retrouver toutes les informations sur
www.rochetaillee-sur-saone.fr

Mairie de Rochetaille -sur- Saône
50, quai Pierre Dupont
69270 Rochetaille -sur-Saône

Tel. : 04 72 42 92 92
Fax : 09 72 21 92 06



Les services p riscolaires

La commune compte diff rents services :

- ✓ Un accueil de loisirs p riscolaire
- ✓ Un restaurant scolaire
- ✓ Un accueil de loisirs du mercredi



	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h-16h30	16h30-18h30
Lundi	P�ri	Ecole	Pause repas	Ecole	P�ri
Mardi	P�ri	Ecole	Pause repas	Ecole	P�ri
Mercredi	Convention avec l'accueil de loisirs de Fleurieu sur Sa�ne				
Jeudi	P�ri	Ecole	Pause repas	Ecole	P�ri
Vendredi	P�ri	Ecole	Pause repas	Ecole	P�ri

Afin de simplifier vos d marches, un dossier unique a t labor  et t chargeable : <https://www.rochetaillee-sur-saone.fr/enfance-et-education/inscription-rentree-septembre-2023/services-periscolaires>

D posez votre dossier complet sous format papier dans une enveloppe en mairie ou sous format num rique   l'adresse : Dossier-Unique.ServicesPeriscolaires@mairie-rochetaillee.fr

La municipalit  prend en charge une partie de la participation financi re pour les services p riscolaires pour tous les tarifs du QF.

L'Accueil de loisirs p riscolaire

La structure est soumise   la r glementation en vigueur. L'encadrement est assur  par un personnel qualifi  qui accueille en semaine scolaire les enfants inscrits   l' cole JEAN RAINE.

Le   P ri  

Les enfants sont accueillis de 7h30   8h30 et de 16h30   18h30 d s l' ge de 3 ans. Ils ont la possibilit  de prendre part   des activit s vari es,   des projets ou d'acc der aux jeux librement.

La pause cartable

NOUVEAUT  2024

Un temps   Pause cartable   sera mis   la disposition des enfants de CE1   CM2 sur le temps de l'accueil de loisirs p riscolaire sur pr scription des familles les lundis et jeudis soir durant 30 minutes. Un espace sera d di  pour que les enfants puissent travailler en autonomie pour r aliser une partie de leurs devoirs sous la surveillance d'un animateur du p riscolaire.

Utiliser le **Portail famille** pour g rer les inscriptions.



Les mercredis de Fleurieu

Les enfants sont accueillis de 7h30   18h30 sur l'accueil de loisirs de Fleurieu sur Sa ne autour d'activit s diverses et vari es de la PS au CM2 pour des mercredis r ratifs.



Le restaurant scolaire

Les enfants d s l' ge de 3 ans sont accueillis au restaurant scolaire. Deux services de repas sont assur s :

- 11h30 -12h15
- 12h15- 13h.

Le moment r ratif est r gulieusement accompagn  par un encadrement de jeux, d'activit s manuelles   l'int rieur ou   l'ext rieur propos  par des animateurs dipl m s et l'intervenante sportive.

Utiliser le **Portail Ropach** pour g rer les inscriptions.

